

Public visé par la formation :

Toute personne âgée de 10 ans au moins.

Prérequis :

Avoir suivi la formation initiale « PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES de niveau 1 ». Le recyclage n'est pas obligatoire, toutefois, il est fortement recommandé aux personnes qui sont en contact avec des personnes âgées ou des enfants.

Personnes en situation de handicap ou ayant des troubles de santé :

La condition des personnes en situation de handicap ou ayant des troubles de santé est prise en compte dans le déroulement des sessions de formation. Afin de préparer au mieux le déroulement de la session, le stagiaire doit le signaler au plus tôt au secrétariat du CESU.

Objectifs de la formation :

Maintenir au plus haut niveau les compétences acquises.
Réactualiser les techniques de premiers secours et prendre en compte les dernières recommandations scientifiques.

Durée de la formation :

Durée : 1/2 journée – 4 h

Date(s) de la formation :

12 stagiaires par groupe maximum
Calendrier disponible auprès du CESU et pour le personnel du Centre Hospitalier d'Avignon auprès du cadre ou responsable du service.

Horaires de la formation :

8h30-12h30

Lieu de la formation :

CESU 84 – Centre Sanitaire Départemental, Bâtiment A, Etage n°2, 285, rue Raoul Follereau, 84000 AVIGNON

Intervenant(s) :

Intervenants possibles :

Stéphane MARCHIONI	Ambulancier SMUR-Moniteur PSC1
Grégory CHUFFART	Ambulancier SMUR-Moniteur PSC1
Stéphane HUSSON	Aide-soignant Urgences – Moniteur PSC1

Contenu de la formation :

- Protection de la population, alerte
- Malaises
- Perte de connaissance
- Obstruction des voies aériennes
- Arrêt cardiaque
- Traumatismes cutanés (plaies, brûlures) et osseux
- Cas concrets de synthèse

Moyens et méthodes pédagogiques :

Projections de cours, films, mannequin pour RCP adulte, mannequin pour RCP enfant, mannequin pour RCP nourrisson, 1 défibrillateur de formation, guide technique de la formation PSC1, référentiel interne de formation et de certification, téléphone mobile et fixe, un fichier audio des signaux d'alerte aux populations, cas concrets, mises en situation, support de formation.

Planning détaillé de la formation :

8h30 - 8h35	Accueil des participants
8h35 - 8h40	Protection de la population, alerte
8h40 - 9h00	Malaises
9h00 - 9h20	Perte de connaissance
9h20 - 9h40	Obstruction des voies aériennes
9h40 - 10h30	Arrêt cardiaque
10h30 - 10h40	Pause
10h40 - 11h10	Arrêt cardiaque - suite
11h10 - 11h45	Traumatismes cutanés (plaies, brûlures) et osseux
11h45 - 12h30	Cas concrets de synthèse

Evaluation de la formation :

1-Evaluation en début de formation

Réalisation d'un tour de table

2-Suivi des stagiaires et évaluation des acquis

Evaluation des gestes techniques et de comportements adaptés, en continu tout au long de la formation.

Afin d'être certifié le participant doit :

- Participer à toutes les phases de la formation
- Réaliser tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage pratique
- Participer au moins comme sauveteur, à une activité d'application (cas concret, exercice de simulation...)

3-Evaluation de la satisfaction

Un questionnaire d'évaluation est donné à chaque stagiaire à la fin de la formation

4-Une évaluation à froid sera demandée aux stagiaires 3 à 6 mois après la formation.

Sanction de la formation :

Diplôme délivré par le CESU84 et enregistré à la préfecture du Vaucluse.

Les candidats reconnus aptes reçoivent un certificat de compétences de «Citoyen de sécurité civile», conforme au modèle du CESU84, délivré par le CESU84 .

Tarif de la formation :

Le tarif de la formation pour les stagiaires **hors CHA** est de 33 euros.

Fait le : 16 octobre 2023